L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 23 JUILLET 1873. | 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 23 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à l'entrepôt No 74, rue Ste-Anne,—meubles et effets.

Par G. De Fériet & Co., au No 278 rue Bourgogne—meubles; et au No 40 rue Royale, 60 caisses de vin.

Par D. E. Morphy, aux Nos 108 et 110 rue des Magasins—faïence.

Par Hoffman, Mason & Co., au No 26 de la rue de Chartres— marchandises sèches et lingerie.

ATTENTION !

☞ Le Shérif procèdera aujourd'hui, à 3 heures P. M., en son entrepôt, No 74, rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, à la vente à l'encan de meubles et effets.

La délivrance de l'Etat par l'immigration blanche.

Nous ne saurions revenir trop souvent sur la situation actuelle des affaires dans le Texas comme source d'enseignements utiles pour notre Etat, et, à l'exemple de M. Daniel Dennett, agent de la Compagnie d'Immigration et de Homestead, nous continuerons à faire ressortir la différence des procédés qui ont amené une si grande différence de résultats dans les deux pays.

Voilà deux Etats qui sont à côté l'un de l'autre. Le premier, le Texas, a employé des moyens actifs et beaucoup d'argent pour déterminer l'immigration de fermiers industrieux, et l'Etat aujourd'hui est libre et prospère. Le second, la Louisiane, a borné ses efforts à faire venir des immigrants de couleur, travaillant, à gage et au mois, dans les champs de cannes et de coton, et l'Etat est aujourd'hui pauvre et malheureux. Nous en avons dit la raison dans notre article d'hier: les nègres introduits en Louisiane y sont devenus politiciens, tandis que les immigrants blancs du Texas y sont restés fermiers et cultivateurs. De là la différence des résultats dont voici le tableau instructif.

La culture au Texas s'est augmentée de 314,000 acres en 10 ans; elle a diminué en Louisiane de 664,000.

Pendant ce temps, il y a eu au Texas une augmentation de 171,000 têtes dans l'élevage du bétail; en Louisiane cet élevage a diminué de 126,000 têtes.

Au Texas, la récolte de maïs s'est augmentée de 4 millions de boisseaux au moins; en Louisiane cette récolte a diminué de 7,257,117.

Au Texas, la récolte de pommes de terre s'est augmentée de 30,000 boisseaux; en Louisiane, elle a diminué de 226,000.

Au Texas, la récolte de patates douces s'est augmentée de 341,000 boisseaux; en Louisiane elle a diminué de plus d'un million.

Ces différences sont presque incroyables. Mais il faut les admettre car elles ont été compilées par M. Dennett dans les statistiques des deux Etats, et tous ces chiffres sont officiels.

[illegible] de 10 années nous comparons la Louisiane à elle-même, nous y trouvons des différences également incroyables.

En 1861, la récolte de sucre fut de 459,000 boucauts; en 1870 elle fut réduite à 80,000. La même année la récolte de mélasse fut de 30,000 gallons; en 1870 de 7,000.

En dix ans la récolte de coton en Louisiane est tombée de 777,000 balles à 350,000; la récolte de maïs, de 17 millions de boisseaux à 7 millions; la valeur des animaux tués dans les abattoirs, de $3,110,000 à $817,000.

La récolte des pommes de terre est tombée de 300,000 boisseaux à 67,000; celle des patates douces, de 2 millions environ de boisseaux à 1 million tout au plus.

Ces mêmes différences se font remarquer dans tous les autres produits des campagnes.

Il est évident que si la Louisiane ne se relève pas de là, elle est perdue. Son agriculture, avec un sol et un climat tout particuliers, principalement dans la partie basse de l'Etat, était la première de ses ressources.

Il est encore évident que la multiplication des voies ferrées ne suffirait pas à lui rendre sa prospérité passée. Les voies ferrées, sans population agricole, ne font pas les récoltes, et sans population d'ouvriers non plus on ne fait pas de fabriques. Pour les fabriques, il faut une population sédentaire, laborieuse, active et constante. Ces qualités ne se trouvent que chez la race blanche; or, malheureusement, c'est l'immigration blanche qui nous fait défaut.

M. Dennett parle de colonies de fermiers blancs établies en Louisiane, et les exemples qu'il cite prouvent que la race blanche, en se ménageant pendant deux ou trois mois de l'été, peut supporter aisément les ardeurs du climat. Il y a, dit-il, sur une étendue de 17 milles par cinq de profondeur, entre la Nouvelle-Ibérie et la Prairie du Cypremort, une colonie de 300 fermiers blancs travaillant vigoureusement et labourant pendant toute l'année. Parmi ces fermiers, il y en a 75 qui travaillent avec leurs familles comme colons partiaires ou grangers.

Le médecin qui est appelé à les traiter quand ils sont malades, au prix annuel d'une piastre par personne, dit qu'ils se portent aussi bien que les travailleurs d'origine africaine, et ce médecin pense qu'un Canadien ou un Européen peut affronter le climat tout aussi bien qu'un nègre. C'est là une opinion; nous ne la donnons pas comme indiscutable.

M. Dennett cite une colonie d'Irlandais établie à 18 milles à l'Ouest de Vermillionville, qui réussissent parfaitement et jouissent d'une santé excellente. Mais c'est une colonie d'Allemands qui par l'industrie et le travail l'emporte sur toutes les autres. Nous empruntons au document de M. Dennett les faits suivants que nous reproduisons en abrégé :

En 1869, plusieurs wagons, chargés d'Allemands, firent halte sous le vaste ombrage d'un chêne dans l'ouest de la paroisse de St. Landry, à la jonction des bayous Mallet et Canne. Cet emplacement leur avait été assuré précédemment par leurs agents ou mandataires. Ces Allemands avaient apporté, bien entendu, toute espèce d'outils pour bâtir et cultiver, et aussi des instruments de cuisine. Arrivés à 2 heures de l'après-midi, ils se mirent à couper des arbres, à les scier, pour en faire des poteaux, des poutres, des travons, des voliges, des planches. Ils eurent le temps d'élever une maison à l'abri de la pluie, d'y préparer leur souper, de le manger quand la nuit fut venue, et d'y coucher à leur aise sans être exposés aux inconvénients de la température.

Ces colons, bientôt rejoints par leurs femmes et leurs enfants, élevèrent une scierie dans les bois, construisirent des granges, entourèrent leur domaine de barrières, eurent des faucheuses, toute espèce d'instruments aratoires, dressèrent un autel, y placèrent une croix en signe de leur culte, firent une maison d'école, et eurent pour manger et boire tout ce qu'ils aiment le plus jusqu'au lager beer.

Voilà l'espèce de colons dont la Louisiane a besoin. Ceux-là enrichissent le Texas en s'y fixant. Pourquoi ne voudraient-ils pas se fixer aussi dans notre Etat qui leur présente les mêmes avantages sous tous les rapports et peut-être des avantages encore plus brillants, car il est connu que les terres de l'ouest de la Louisiane sont supérieures pour la fertilité aux terres de l'est du Texas? S'ils ne viennent pas à nous, c'est qu'apparemment nous n'avons pas su les attirer et que nous les avons laissés sous l'impression de la terreur que leur inspire notre gouvernement de Radicaux. Il est clair que ce gouvernement n'est pas encourageant, mais quand ils comprendront qu'avec leurs secours la Louisiane, le plus riche Etat du Sud par la puissance de production, serait bientôt délivrée des Radicaux de toutes les races et surtout du vote ignorant des nègres, réduits au néant par leur minorité, ces colons allemands viendront et en feront venir après eux beaucoup d'autres.

Au bout du compte, combien faut-il d'immigrants pour racheter la Louisiane et la sauver en la mettant à l'abri des fraudes électorales et des entreprises militaires de monsieur Grant? Il en faut 20,000 ou 30,000. C'est peu, et comment ne pourrions-nous les avoir, quand le Texas, en un an, a pu en avoir plus de 100,000 et des bons, presque tous venant des fermes du Nord-Ouest, et appartenant à la catégorie de ces fiers cultivateurs, en révolte aujourd'hui contre le monopole de ces compagnies de chemins de fer qui font fusion entre elles pour exploiter avec plus de sûreté et de profit les habitants des campagnes, les vrais producteurs de la fortune publique. La délivrance de l'Etat est donc chose facile si nous voulons nous servir des moyens propres à l'assurer.

Fin de la guerre des Warrants.

Cette guerre a fini comme tout le monde le prévoyait par le refus d'accorder tout appel à la Cour Suprême et par le rejet de toutes les injonctions. M. Voorhies avait, cependant, fait valoir avec beaucoup de verve et de talent d'excellentes raisons en faveur du trésorier. Mais le juge Hawkins a répondu péremptoirement que le trésorier, ayant refusé de prendre l'argent qu'on lui remettait au nom de l'auditeur pour payer les warrants, se trouvait personnellement responsable, et que quant à l'appel l'avocat-général seul, représentant le trésorier, pouvait y avoir recours. Du reste, a-t-il ajouté, la Cour Supérieure a déjà décidé qu'il n'y avait pas droit d'appel en l'espèce. En conséquence M. Dubuclet a été condamné à la prison pour y rester jusqu'au moment où il obéirait au mandat de la cour.

Mais il n'y est pas resté longtemps. Tout appel lui étant interdit, M. Dubuclet a signifié son intention de se conformer immédiatement à l'ordre de la cour, et de recevoir l'argent qui lui était offert pour payer M. Hyams. Il a été en conséquence relâché sans délai.

Les autres affaires de Chapin, Samuel et de la Banque des Citoyens, pour obtenir une injonction contre l'auditeur Clinton, afin de l'empêcher de vendre l'argent du Trésor contre des warrants, ont été plaidées ensuite et mises hors de cour. Tout appel a été également refusé.

Ainsi se trouve annulée la limite constitutionnelle de la dette de l'Etat, fixée à 25 millions, car il est bien certain que les warrants dont il s'agit dépassent cette limite. Mais il y a longtemps qu'elle est dépassée.

C'est en 1870, si nous ne nous trompons, que le peuple fut appelé à voter sur cette fixation de limite et qu'il l'approuva à une immense majorité. Tous les warrants émis depuis cette époque, ceux de 1871 et 72 aussi bien que ceux de 1873, ne sont que des surcharges de dettes et en cela tous pèchent par le défaut de légalité.

Seulement, le moyen imaginé par M. Clinton nous les fait payer à un rabais de 40 et 45 pour cent. Cela vaut mieux que si on les payait intégralement. Nous écrivons ces lignes dans la supposition qu'il usera du même expédient pour le rachat de tous les warrants qui restent en souffrance, après un triage, bien entendu, et après l'annulation de tous ceux qui seront reconnus frauduleux.

STEAMER GEO. WASHINGTON. — ACCIDENT.—Le steamer *Geo. Washington*, parti dimanche de New York à destination de notre port, a eu l'arbre-moteur de sa machine cassé au moment où il passait devant Egg Harbor et a été ramené dans le port de New York, à la remorque, par le steamer *Charleston*.

☞ EPICERIES, VINS, LIQUEURS.—Nous recommandons aux consommateurs l'annonce de MM. Queyrouze & Bois qui ont toujours en magasin un gros stock de groceries, vins, liqueurs et toutes sortes de produits de l'Ouest. La maison Queyrouze & Bois est une de nos bonnes maisons de commerce et de laquelle on peut acheter en toute confiance soit pour le prix soit pour la qualité des comestibles. Les petits détaillants ne regretteront jamais d'avoir eu affaire à elle dans leurs renouvellements de provisions. Adresse—Magasins bleus—coin Vieille-Levée et Bienville.

☞ Il est universellement reconnu qu'il y a beaucoup à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker; ce qui le prouve, d'ailleurs, c'est leur immense succès de vente. Dépôt général pour le Sud, au No 107 de la rue du Canal.

☞ De tous les amers qui se débitent dans le monde nous n'en connaissons pas de meilleurs, c'est-à-dire de plus bienfaisants, que les HOME STOMACH BITTERS qui ont obtenu dans ces derniers temps un succès si considérable. Ils possèdent des vertus médicales dont l'effet a été parfaitement reconnu et constaté, et quant à leur composition ont peut la soumettre à l'examen de qui que ce soit et nous pouvons dire avec assurance que l'analyse la plus sévère n'y trouvera aucune combinaison qui ne soit approuvée par les médecins les plus savants et les plus habiles.

NOUVELLES DIVERSES.

Le discours de M. Kryger au Reichstag a produit un effet considérable dans toute l'Europe. M. Kryger est un député de ce pauvre Sleswig, déclaré pays prussien malgré lui, malgré un article formel d'un traité signé par la Prusse, et en vertu du seul axiome que la politique allemande reconnaisse aujourd'hui : "*Gewalt geht dem Rechte vor.*" La force passe avant le droit. La protestation de M. Kryger a été faite en faveur des populations de l'Alsace-Lorraine, annexées à l'empire d'Allemagne, comme le Sleswig, en vertu du droit du plus fort. M. Kryger a trouvé là une occasion de protester au nom de ses compatriotes. Sa voix n'a pas trouvé d'écho chez les membres du Reichstag. Mais le droit n'abdique pas; il réserve l'avenir.

—Vendredi matin, le président d'un des conseils de guerre siégeant à Versailles fut prévenu par lettre anonyme qu'il existait, à l'insu des chefs de service et du préfet, dans une écurie de la préfecture de police, une quantité considérable de papiers importants ayant trait soit à l'organisation de la Commune, soit à l'insurrection. Usant des pouvoirs dont il est investi, le président envoya immédiatement faire une perquisition à l'endroit indiqué; le renseignement était exact. Il fut en effet trouvé des liasses de documents qui furent chargés dans un fourgon du train des équipages et dirigés sur Versailles, où ils sont en ce moment l'objet d'un dépouillement et d'un classement réguliers. Par qui et dans quelles circonstances ce dépôt clandestin a-t-il été opéré? On l'ignore absolument. Mais il paraît qu'il renferme certaines pièces destinées à mettre en lumière des faits restés inconnus ou obscurs.

— Un certain nombre de députés de la gauche radicale attendaient M. Thiers à la gare de Versailles (rive droite), et lui ont fait une petite ovation. Le premier d'entre les radicaux, M. Gambetta, s'est avancé vers lui et lui a pressé affectueusement la main. L'ex-président a paru très sensible à cette démonstration amicale de l'ex- "fou furieux."

—Toutes les fractions de la gauche ont déclaré qu'elles voteraient contre la loi municipale, quelle qu'elle fût.

☞ Il y a plus de 15 ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le Sud et, depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 107.

—Charmant, le Gavroche édité par le *Gaulois*;

Hier, rue Lafitte, un petit voyou nous poursuivait avec une persistance calculée, et, d'une voix enrouée et traînarde, qu'il s'efforçait de rendre suppliante;
—Donnez-moi un petit sou, mon bon monsieur, ma mère est malade, mon vieux père est aveugle, et ma grande sœur est à l'hôpital.
—Va-t'en, lui criai-je, tu m'assommes.
—J'vous assomme, j'vous assomme, me jeta au nez l'effronté gamin; mais si, pourtant, tout ce que je viens de vous dire était vrai!

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du Sud. Bureau de vente 107, rue du Canal.

Nous donnons d'autant plus volontiers place à la communication suivante, qu'elle nous est adressée par un des plus honorables et des plus anciens représentants de la population créole en Louisiane; et nous ajoutons que ses opinions ont non seulement droit à notre respect, mais encore au respect de ceux dont les sentiments sont en divergence avec les siens en ce moment;

St-Martinville, 18 juillet 1873.

La Louisiane se meurt! Les amendements constitutionnels, la Constitution de l'Etat basée sur ces amendements et sur les lois de reconstruction, la corruption et la vénalité de la législation, les taxes ruineuses imposées par spéculation, en haine des propriétaires et dans un but de confiscation indirecte, des aventuriers, des fripons, carpet-baggers et scalawags (élevés au pouvoir par le suffrage aveugle de l'ignorance) manipulant et trafiquant des deniers publics extorqués au peuple; le scrutin et le vœu populaire traînés dans la poussière, l'usurpation maintenue par le despotisme du sabre et, pour couronner cette pyramide d'iniquités, l'esprit de parti profanant le temple de la Justice, ce dernier sanctuaire des libertés publiques — ont étendu notre malheureuse Louisiane sur son lit d'agonie! Elle se meurt! — Comment la sauver?

Un nouveau drapeau se lève à l'horizon. C'est un arc-en-ciel qui promet le calme, la paix et la guérison par les soins d'une touchante confraternité. Mais le noir y domine et l'on y trouve inscrits: le partage des places, écoles mixtes, théâtres, hôtels, cafés, tables, etc., en commun, sans distinction de race ni de couleur! Pauvre Louisiane! ne vaudrait-il pas mieux la laisser mourir dans son linceul blanc? et nous le demandons ici: Où conduira cette étrange alliance, cet anneau de fer à ses doigts, ce boulet à ses pieds? Où? — Nous le disons avec un serrement de cœur: à quelque chose de pire que la mort, à la honte de l'africanisation, à la dégradation de l'amalgamation. Dieu veuille que nous soyons dans l'erreur! — Et vous dites que pour sauver l'Etat il faut faire le sacrifice de nos préjugés et *accepter* les faits accomplis. Mais qu'entendez-vous par préjugés? Est-ce un préjugé de croire que le lion est supérieur au loup; que l'aigle plane au-dessus du hibou, que l'âne n'est pas l'égal du beau cheval de race, que le blanc c'est la lumière et le noir l'obscurité?

Est-ce un préjugé d'admettre la supériorité de l'homme civilisé sur le barbare, celle du christianisme sur la superstition, le voudouisme et l'idolâtrie? Est-ce un préjugé de croire à son sang et de chérir le culte des traditions que consacrent l'élévation et la supériorité de sa race? Mais c'est là un préjugé qui a été la source de toutes les merveilles de la civilisation et le glorieux instinct de tous les grands peuples de la terre. C'est par ce préjugé que les Romains ont été les vainqueurs du monde. C'est ce préjugé qui remplissait le cœur des Spartiates et des Athéniens, aux Thermopyles et à Marathon. C'est ce préjugé qui a fait la grandeur de la France, de l'Angleterre et de la grande République Américaine,—lorsqu'elle était une république réelle et que sa gloire était portée à son apogée par le sang généreux, le patriotisme et le génie des héros, des orateurs et des hommes d'Etat du Sud. Et sur les plaines de Manassas—à Shiloh, à Charleston, à Fredericksburg, à Chancellorsville, à Mansfield et sur tant d'autres champs de bataille?

C'est ce préjugé qui a été l'aliment d'un héroïsme qui a fait l'admiration du monde, et qui, en succombant sous le poids de la force et du nombre, a "tout perdu fors l'honneur." Est-ce un préjugé de l'histoire que le Congo, la Guinée, la race africaine par elle-même n'ont jamais fait faire un pas en avant à la civilisation; qu'à Saint-Domingue l'ostracisme du blanc et du mulâtre est le fonds principal du patriotisme nègre et qu'ici, en Louisiane et dans d'autres Etats du Sud, c'est le suffrage des nègres qui a tout livré à la merci des spéculateurs et des intrigants et qui a répandu sur nos belles et fertiles contrées le souffle aride et brûlant de l'anarchie et le marasme de la méfiance et du discrédit? Et vous venez leur offrir le partage égal des places publiques sans aucune garantie et sans vous préoccuper de ce qu'ils feraient de l'autre part du gâteau si leur appétit l'emportait sur leur conscience, et s'ils se trouvaient en majorité suffisante pour en disposer.

Ah! messieurs de l'unification, prenez garde, on vous n'aurez de l'huître que les coquilles. Ce serait le sublime ou le *donquichotisme* du désintéressement. Mais la conséquence serait-elle le salut de la Louisiane? La dernière élection a prouvé que les vrais Louisianais pouvaient et peuvent sauver leur Etat, si la plus ignoble usurpation, appuyée par la plus odieuse tyrannie, ne les avait contraints à se soumettre à la force brutale du militarisme fédéral. Mais, dites-vous aussi, il faut *accepter* les faits accomplis. De par la Constitution et de par la loi, il nous faut consentir au nivellement politique, financier, industriel, scolastique, civil et social de l'unification, et de plus nous jeter dans les bras des citoyens de couleur en faisant amende honorable pour nos préjugés et en les remerciant de leur généreuse tolérance. Monsieur l'Editeur, on peut succomber sous le poids des faits accomplis par la fraude, par la violence et par le despotisme; mais les accepter, c'est les ratifier. C'est l'abaissement de la génuflexion.

C'est renoncer au bénéfice de ces grandes réactions de l'opinion publique qui ne peuvent manquer un jour ou l'autre de soulever le cœur d'un grand peuple contre l'injustice et l'iniquité—L'usurpation de Kellogg est-elle un fait accompli? La proclamation de Grant qui lui donne sa seule vitalité sera-t-elle reconnue par le Congrès comme un fait accompli? Ne reconnaissez-vous pas comme un fait accompli l'élection de McEnery par une forte majorité des citoyens de la Louisiane? Mais en fraternisant, en vous unifiant avec César Antoine, qui est le second violon de l'usurpation, vous y renoncez et vous acceptez tout le reste. Vous dites à l'opinion publique, vous dites au Congrès: Que la volonté de Grant, de Kellogg et consorts soit faite sur la terre comme au ciel—inutile d'intervenir, nous la ratifions: ne vous donnez donc pas le souci de réprimer les attentats contre les libertés du peuple, contre les principes républicains et contre les droits d'un malheureux Etat qui râle dans les convulsions de l'agonie sous la pression d'un gouvernement imposé par la fraude et la violence. Nous croyons donc que les honnêtes gens (si on les laisse faire) peuvent sauver l'Etat sans faire de marché pour le partage des places, sans toutes ces billevesées d'égalité illusoire, de fraternité, d'alliance, de nouveaux partis, &c.

M. l'Editeur, il y a beaucoup plus à dire sur ce sujet qu'il n'est possible d'en condenser dans une communication de ce genre. Nous pressentons les accusations d'hostilité contre la classe de couleur qu'on ne manquera pas de nous imputer—mais personne plus que nous ne respecte ses droits légitimes—et nous croyons lui vouloir et lui faire plus de bien en lui disant la vérité qu'en la flattant et en la poussant vers ce niveau d'égalité, de fraternité, etc., que les jacobins et les communards ont tenté en vain d'établir par la guillotine, le pétrole, le "ça ira" et "*les aristocrates à la lanterne.*"

C'est dans un but de paix et de conciliation que nous disons aux citoyens de couleur: faites vos preuves, renoncez aux aventuriers et aux intrigants dont vous avez été les aveugles instruments—ne faites pas un trafic de places—ne votez plus pour des fripons et des imbéciles dont vous aurez à rougir, ralliez-vous aux honnêtes gens—aux hommes capables, intègres, et comme il faut, qui veulent et qui peuvent sauver l'Etat—et—s'ils vous trompent, s'ils ne respectent pas vos droits, le correctif sera entre vos mains. Mais ils ne vous tromperont pas. Le gentilhomme du Sud ne trompe jamais.—Et, à ce propos, le témoignage de quelques hommes respectables cités comme témoins à charge devant la Cour des Etats-Unis dans l'affaire des prisonniers de St-Martin, nous revient à la mémoire.

Plusieurs d'entre eux, avec cet accent de vérité et de noble franchise qui part de cœurs bien placés, ont témoigné que: "from childhood they had always known and looked up to Col. De Blanc as the best friend of the colored man." Le colonel De Blanc est un digne représentant du gentilhomme du Sud, esclave de la parole donnée, toujours armé de pied en cap contre l'injustice, toujours du côté du faible opprimé par le fort, mais fier de sa race et ne croyant pas devoir méconnaître ces grandes lignes de démarcation que Dieu même a tracées, entre les différentes races de la famille humaine.

Monsieur l'Editeur, il y a de cela un peu plus de deux mois, une dizaine de citoyens de la paroisse St-Martin ont été reçus et acclamés par leurs compatriotes de la Nile-Orléans, qui leur ont prodigué les témoignages les plus flatteurs de sympathie et d'approbation pour avoir rempli leur devoir en résistant à l'usurpation de Kellogg. Nous serions heureux de penser que les vues et les sentiments que nous venons d'exprimer trouvent de l'écho dans leurs cœurs, comme ils traduisent, nous le croyons, l'opinion de tous les citoyens blancs de la vieille paroisse St-Martin.

Avec respect, votre dévoué serviteur,

X.

—Depuis que nous sommes dotés d'une loi sur l'*ivresse publique* (quelle langue, messieurs les députés!), nous passons pour le peuple le plus ivrogne du monde.

Voici une petite statistique qui replace les choses sous leur véritable jour.

Meurent, annuellement, d'ivrognerie:
En Angleterre, cinquante mille individus;
En Allemagne, quarante mille;
Aux Etats-Unis, trente-huit mille;
En Russie, dix mille;
En Belgique, quatre mille;
En France, quinze cents.
Ils vont bien, messieurs les Anglais!

Nota.—Dans les cinquante mille Anglais, il y a *douze mille femmes*!

(*Figaro.*)

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Un usage des plus anciens, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, prescrit, qu'après cinquante années de mariage, les époux dont le Ciel a béni l'union,—en leur donnant, pendant un demi-siècle, le bonheur conjugal et les douces joies du foyer domestique et de la famille,—doivent célébrer l'anniversaire de leurs épousailles par le simulacre d'un second mariage,—dit mariage doré, ou des cinquante ans.

Malheureusement, on ne voit guère d'exemples de pareils anniversaires; car bien peu d'hommes arrivent à l'extrême vieillesse, après avoir traversé toutes les épreuves de la vie, sans qu'ils aient été frappés dans leurs plus chères affections, et sans que la mort ait séparé ceux que Dieu et la main d'un prêtre avaient unis. Pourtant ces exemples se présentent quelquefois; et, vu leur rareté même, nous ne saurions les passer sous silence.

On nous pardonnera donc une légère indiscrétion, si nous nous permettons de soulever un peu le coin du voile qui doit toujours couvrir tous les actes de la vie privée, pour parler d'une de ces intéressantes cérémonies.

M. Edmond J. Forstall, notre digne et estimable concitoyen, qui porte un des noms les plus honorables de notre population franco-louisianaise, célébrait, samedi dernier, à sa résidence de la rue St-Louis, entre les rues Dauphine et Bourgogne, le cinquantième anniversaire de son mariage, au milieu de ses enfants, de ses petits enfants et des membres de la nombreuse famille dont il est le chef.

A voir ce beau vieillard, droit et ferme encore, on ne se douterait jamais de ses soixante-dix-neuf ans. Son visage n'accuse guère son âge; ses yeux sont clairs et vifs; sa démarche est aisée; et rien en lui n'indique, ni la décrépitude morale, ni la décrépitude physique. M. Forstall est un de ces hommes merveilleusement doués par la nature, qui appartiennent à cette race dont étaient nos aïeux, et dont nous ne sommes, nous, que les rejetons dégénérés.

Il porte fièrement le poids de ses ans et sa couronne de cheveux blancs; et semble ne pas connaître la fatigue. Son intelligence est aussi brillante que jamais; il a conservé toute son énergie de caractère, et n'était-ce ses cheveux blancs, on le croirait plus jeune encore que ses enfants.

La vie de M. Edmond J. Forstall est identifiée, pour ainsi dire, à l'histoire de la Louisiane—depuis les premiers jours de sa prospérité et de sa grandeur.

Sans avoir jamais voulu accepter un emploi public, et sans s'être jamais occupé activement de politique, il était considéré comme l'un des premiers financiers de son époque. Son opinion faisait loi en matière de finances, et on le consultait souvent dans les questions épineuses d'une grande importance.

M. Forstall a débuté dans la carrière commerciale, à l'âge de 15 ans, et y a obtenu de brillants succès, grâce à son activité et à son jugement infaillible.

Aujourd'hui, qu'il a soixante-dix-neuf ans, M. Forstall partage sa vie entre sa maison de commerce de la Nouvelle-Orléans et son habitation sucrière de la paroisse St-Jacques; car non content d'être un habile négociant et l'un des princes de la finance, il a voulu être également un planteur émérite; et il a pleinement réussi.

Son habitation est une des plus belles de la Basse-Louisiane, et une des seules qui produisent une aussi grande quantité de sucre, qu'avant la guerre et l'émancipation des esclaves.

Peu d'hommes, ayant atteint l'âge de M. Forstall, ont eu une vie aussi bien remplie que la sienne. Il est allié aux meilleures familles de l'Etat et du pays, et compte de nombreux amis. C'est une de nos vieilles illustrations; un des derniers restes de ce temps d'honneur et de chevalerie, qui s'en va de plus en plus.

C'est à ce titre, que nous avons pris la liberté de parler de lui, et nous le prions de vouloir bien excuser notre hardiesse.

Cette semaine pourrait bien s'appeler la semaine de sang, si elle continue comme elle a commencé.

Il ne se passe pas de jours sans que nous ayons à signaler un assassinat ou une tuerie quelconque.

Hier, c'est une jeune femme, âgée de 21 ans, qui est assommée à coups de fer par son amant et laissée pour morte sur le carreau.

Mary Lawler,—c'est ainsi que se nomme la malheureuse,—demeurait dans une maison basse, située au No. 134 de la rue Conti, et avait pour amant, dit-on, un assassin, un jeune homme de dix-neuf ans. Elle venait de recevoir la visite d'un autre jeune homme, quand celui-ci est entré chez elle, et aveuglé par la jalousie, lui a demandé des explications, qu'elle a refusé de lui donner.

Alors, fou de fureur et de rage, il a saisi la pauvre femme et l'a frappée avec un instrument en fer, sur la tête et sur la figure, jusqu'à ce qu'elle tombe inanimée sur le parquet.

La police connaît parfaitement le nom du misérable assassin et ne tardera pas à l'arrêter.

Sa victime a été transportée à l'Hôpital de Charité, dans un triste état, et jusqu'à présent, on désespère de la sauver.

Le club dramatique des Variétés a donné lundi soir, au théâtre des Variétés, une grande représentation, à laquelle assistait, comme toujours, l'élite de notre population.

Deux pièces ont été représentées: le drame d'Eustache Baudin, et la comédie burlesque, intitulée: "The unfinished gentleman."

Les amateurs ont obtenu un succès complet et se sont acquittés de leurs rôles en acteurs consommés. Parmi les plus marquants, nous devons citer mesdemoiselles Lulu King et Esther Blumenthal, et MM. A. M. Llambias, D. Dalsheimer, J. H. Hagen, S. J. Hart, W. L. Saxon et B. W. Belden.

Un jeune nègre, couvert de haillons, s'est présenté lundi soir à une des stations de police, pour demander un logement pour la nuit.

Le geôlier l'a reçu avec la plus exquise politesse et l'a conduit à son appartement, qui se composait d'une seule pièce, élégamment meublée. Mais, avant de lui accorder une hospitalité aussi princière, le "garde-clefs" a cru devoir lui demander son nom. Quelle a été la surprise de digne homme, en entendant son hôte lui répondre d'une voix calme: "Gouverneur Warmoth."

Ainsi, nous voilà avec deux gouverneurs Warmoth, nous, qui en avions bien assez d'un seul!— Nous conseillons au jeune africain, de se débaptiser, car avec un nom pareil, il ne réussira jamais, en Louisiane, à arriver au faîte des honneurs.

Les braves soldats de la brigade de Badger, paieront cher, nous dit-on, leur patriotisme et leur parade militaire du 4 juillet.

Un certain nombre d'entre eux, qui ont été pris de malaise, après la procession triomphale dans les rues et la revue de la Place Jackson, seront condamnés à avoir leur salaire rogné, pour cause d'inaction pendant plusieurs jours. Voilà comment l'on récompense l'amour de la patrie, l'amour de Kellogg et l'amour du whisky. Bien attrapés, les métropolitains!

A une élection des directeurs de la Compagnie d'Assurance du Peuple, dont les bureaux sont situés au coin des rues St. Pierre et Levée, les membres de l'ancien conseil de direction ont été réélus à l'unanimité, avec M. R. M. Davis, comme président.

SÉANCE DU CONSEIL DE VILLE.—Le Conseil municipal se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz. Tous les administrateurs sont présents, à l'exception de M. Schneider, administrateur du département des finances.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine comprenant plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes, qui sont approuvées sans difficulté.

Sont adoptées:

Une résolution autorisant T. Bewell à mettre du sable en guise de pavés,—comme essai,—dans plusieurs rues de la ville;

Une résolution ordonnant à la police métropolitaine d'arrêter toute personne ayant violé l'ordonnance 1630 des séries de l'administration;

Une résolution accordant le droit de passage dans la rue du Marais—sur le terrain neutre,—à une compagnie de chemin de fer urbain, qui doit s'appeler: "Compagnie de la rue du Canal, du Parc de ville et du Lac."

Le comité spécial des administrateurs repousse la proposition de P. Irwin, qui demandait $30,000 pour certaines propriétés situées rue Poldras.

Après quelques débats insignifiants, la séance est levée.

TEMPÉRATURE.—22 juillet 1873.
Thermomètre de C. Dumaine, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades.
6 A. M.	74	[illegible]
12 M.	74	[illegible]
3 P. M.	78	[illegible]
6 P. M.	77	[illegible]

BESANÇON, 3 juillet. — Célèbre rage. Courbet crie, Courbet se met en furie. Voici ce qu'on écrit d'Ornans à la *Franche-Comté*:

Hier soir, samedi, l'homme à la colonne, entre dans un café d'Ornans, le fidèle ... [illegible]

—Qu'avez-vous donc, maître? lui dit un consommateur indigène.

— Ce que j'ai? vous ne savez donc pas que ces co....quins, ces brigands de Versaillais ... [illegible]

saillais sont en train de me dépouiller du fruit de mon génie et de mon travail! Ils m'ont déjà pris 35,000 fr. à la Maison de France.... des tableaux pour 60,000 fr. chez mon marchand, etc., etc.

—Ah! répond l'interlocuteur, c'est bien de votre faute... vous avez été assez avancé et rien ne vous était plus facile que de parer le coup.

—Mille tonnerres! pouvais-je craindre quelque chose? Le gouvernement de Thiers m'avait donné sa parole que je ne risquais rien et que je ne serais nullement inquiété. (*Sic.*)

— On lit dans le *Journal du Havre* :

Le 18 juillet doit partir du Havre le vapeur de 1,300 tonneaux, le *Finlon*, frété par des armateurs de Paris, pour transporter à la Nouvelle Calédonie les femmes qui veulent rejoindre leurs maris condamnés à la déportation.

C'est sur l'initiative du ministre de la marine que le transport de ces femmes, la plupart mères de famille, a été confié aux navires marchands. Les armateurs du *Finlon* ont offert au gouvernement un marché que celui-ci accepte, et qui sera profitable aux six cent cents femmes qu'il emmènera à Nouméa.

Au lieu de la ration salée du bord, de l'eau-de-vie et du biscuit, les déportées recevront, par jour, une certaine quantité de café au lait, de pain frais et de beurre. Le bétail et la volaille seront renouvelés aux îles du Cap-Vert et à Natal, où touchera le navire.

Les enfants seront au nombre de 75. Le navire emmènera 600 passagers. Il a été aménagé tout exprès pour ce voyage, qui doit durer 70 jours. Il est permis de croire que l'alimentation saine et fortifiante dont nous venons de parler, empêchera de se renouveler les maladies qui ont fait des victimes sur les transports de l'Etat.

Prix de l'abonnement.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans ses bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $3 par an, et 10 le numéro.

(*Communiqué.*)

Monsieur le Dr Gauthier.

Monsieur—C'est après avoir lu le certificat que le très Rév. P. Petiot vous a remis en reconnaissance des soins que vous lui avez donnés, que je suis allé à vous avec une recommandation du Rév. Père, et que je vous ai présenté ma fille, souffrant depuis très longtemps d'une affection de l'oreille, extrêmement grave, que les longs traitements de trois médecins différents, n'avaient pu soulager. Je crois donc de mon devoir de vous prier, à mon tour, d'accepter aussi un certificat comme témoignage de ma reconnaissance, et qui portera à la connaissance de tous ceux qui le liront, qu'après quelques semaines de traitement, vous avez rendu l'ouïe à ma chère enfant et avez fait cesser les horribles douleurs de tête et l'abondante suppuration qui étaient la conséquence de son mal. Sa guérison radicale est pour nous un bonheur que nous devons, Docteur, à votre grand art de guérir les maladies les plus graves. Je serai heureux, et ce certificat vous fera connaître de mes sentiments de reconnaissance, pour, en vous faisant connaître, être utile à d'autres malades.

Recevez, Docteur, l'assurance de ma sincère reconnaissance.

THOMAS ASBURY,
Rue St. Ferdinand, entre Rempart et St. Claude.
16 juil—1f

Décédée, le 20 juillet 1873, Mme Vve Antoine MARCOUR (née Lebot), native de Charleston (Car. du Sud), à l'âge de soixante-huit ans.

Décédée hier matin, à 9 heures, ANTOINETTE BERTHIN, âgée de deux ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister sans autre invitation. Le corps est exposé rue Annonciation entre Louisiana Avenue et Delachaise.

ENTREPOT DE TAPIS,
Au No. 17 de la rue de Chartres,
A. BROUSSEAU, Importateur,
Offre, en Gros et en Détail,
TAPIS—des plus beaux dessins américains, TOILES CIREES pour planchers, tables et voitures.—NATTES—des couleurs. Nattes blanches à carreaux et fantaisie.
STORES, Couvertures de tables et de pianos, RIDEAUX en dentelle et en Nottingham, BROCATELLES, COTELINES, Reps, Repos, CRIN, Damas, Cordons à rideaux, etc.
23juil—1f—PPDMe A. BROUSSEAU.

Banque d'Amérique —Nlle-Orléans, 22 juillet 1873.—Le 19 juillet courant, à une réunion des Directeurs, M. EDGAR HINCKS a été nommé caissier de cette banque en remplacement de M. J. E. Pascal, décédé.
23juil—1f AM. FORTIER, Président.

Avis spécial.—Soldats et marins de la guerre du Mexique, de 1846, 1847 et 1848. — L'assemblée qui devait avoir lieu hier soir, à l'Hôtel d'Orléans, est renvoyée à SAMEDI SOIR, 26 juillet 1873, à sept heures.
J. EDMONSTON,
Président des Vétérans Louisianais de la guerre du Mexique.
23 juil—1t

Une Section du Club Democratique (Quatrième Paroisse)—JEUDI prochain, 24 juillet, à 7 ... la salle ordinaire des séances ... Réunion générale ... [illegible]
Par ordre du Président,
ANDRE MAILHES,
Louis Gandolfe, Secrétaire. 23 juil—2t

Assessements de Ville.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

DÉPARTEMENT DES ASSESSEMENTS,
Hôtel de Ville, Salle 15,
22 juillet 1873.

Conformément à la section sept de l'Ordonnance de la ville No 71, série d'administration, avis est donné que l'assessement sur les immeubles et les meubles, dans les limites de la ville, pour l'année 1874 est achevé; que les tableaux seront exposés, pour inspection et rectification, aux bureaux du département, dans la salle 15 de l'Hôtel de Ville, tous les jours (les dimanches exceptés) de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, pendant les trente jours qui suivront la publication de cet avis. ... [illegible]
23 juil— M. S. SHUCK—N, Administrateur.

Si vous voulez un bon piano,

ACHETEZ un Steinway, un Knabe, un Haines, un Pleyel ou un Westermayer ... [illegible]
GRUNEWALD,
No. 129 de la rue du Canal.
20 juil—dim.merc.sam—PP

Pianos à Bon Marché.

25 Pianos Pleyel, Herz, Pleyel, droits, de seconde main, de 7 oct. ... [illegible]
LOUIS GRUNEWALD.
Marchand de pianos, au No 129 de la rue du Canal.
20 juil—D Mer Sa PP

Bon Marché! Bon Marché!

B. SEMBRE,

COIN ST-LOUIS ET ROYALE,

Eu égard aux circonstances difficiles que nous traversons, vendra, à un très bas prix, son magnifique stock de

MARCHANDISES FRANÇAISES,

ARTICLES POUR HOMMES

— Tels que —

CHEMISES des célèbres maisons Hayem et Charvet de Paris,
CHEMISES blanches toile et devants toile,
CHEMISES percale couleur,
CHEMISES toile d'Alsace, avec ...
CHEMISES D'ENFANT.
GILETS de peau en flanelle et gaze,
CALEÇONS toile pour l'été,
CHAUSSETTES anglaises,
MOUCHOIRS, CRAVATES, CANNES et PARAPLUIES,
BROSSERIE, PARFUMERIE FRANÇAISE garantie.

ARTICLES POUR DAMES.

Assortiment Complet de LINGERIE. ... [illegible]

GANTERIE ... EVENTAILS,

BAS ... [illegible]
PARASOLS, ... [illegible]
JOUETS, VOITURES ... [illegible]

M. SEMBRE prie ... [illegible]

NOTA.— ... [illegible]

Déménagement important.

CONFISERIE D. LOPEZ.

J'ANNONCE à mes clients et au public que dans les premiers jours d'août, je transférerai ma CONFISERIE, mon RESTAURANT DES DAMES et mon SALON DE CRÈMES A LA GLACE, de l'ancien local, No 184 de la rue du Canal, au Coin des rues Canal et Bourbon, où, comme par le passé, je me propose de satisfaire tous les goûts de ... [illegible]

Le LUNCH y sera servi à toute heure.
Les SOUPERS, les CONFISERIES et les CRÈMES A LA GLACE y sont fournis sans retard.
D. LOPEZ.
13 juil—6f Au coin des rues Canal et Bourbon.

GRANDE LIQUIDATION
— DE —
MARCHANDISES SÈCHES
Pour cause de Déménagement
— PAR —
F. G. & C. W. BARRIERE,
138 ....RUE DU CANAL.......... 138

A partir de lundi, 14 juillet, nous vendrons tout notre stock de MARCHANDISES SÈCHES à un grand sacrifice, afin de l'avoir écoulé complètement vers la fin d'octobre, époque où nous déménagerons de local.

Nous engageons nos amis et le public à venir examiner notre stock, avant d'acheter ailleurs, pour qu'ils se convainquent de la sincérité de notre annonce.
F. G. & C. W. BARRIERE.
13 juil—Ma.J.Sam—PP

Département du commerce.

Hôtel-de-Ville,
Nlle-Orléans, 21 juillet 1873.

IL sera vendu au comptant à l'enchère publique, SAMEDI, 26 juillet 1873, à midi, à l'Hôtel de Ville, les revenus des marchés publics pour le mois d'août 1873. ... [illegible]
B. M. TURNBULL,
Administrateur du commerce.
22 juil—6t 26.

Louisiana Savings Bank
AND
Safe Deposit Company,
51, RUE DU CAMP.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, les officiers suivants ont été élus :
E. C. PALMER, Président,
DAVID WALLACE, Vice-Président,
JOHN S. WALTON, Caissier.
22 juillet—6f—PP

SAFE DEPOSIT COMPANY,
Au No. 51 de la rue du Camp.

CETTE Compagnie offre une parfaite sécurité et l'assurance la plus économique pour les objets de valeur.
E. C. PALMER, Président.
JOHN S. WALTON, Caissier.
— Directeurs —
DAVID WALLACE, W. H. THOMAS,
W. M. HOLCOMBE, H. J. MULLEN.
3juin—6PP

Véritables Cigares Importés de Marques de Première Classe seulement.

VENANT d'être retirés de la douane, BON PLON, ..., ESPECIALES, MEDALIA, CRUCA, OPERAS, LONDRES, LONDRES FINOS, FLOR DE PRENSADOS, RESVAS CRUCAS, des célèbres marques LA ESCEPCION et AGUILA DE ORO, à vendre en détail aux prix du gros par
F. A. GONZALES,
Coin Camp et Commune,
De Ubre et Commerce, [illegible]
Nos ..., rue Carondelet, près Canal.

CIGARES DE LA HAVANE
A 10 SOUS PIECE.

C'est la première fois, depuis la guerre, qu'un véritable Londres Havane est vendu à ce prix.
ED. L. ZELL & CO.
Encoignure des rues Canal et Carondelet.

Institutrice.

UNE DAME FRANÇAISE, ayant une grande habitude de l'enseignement, désirerait trouver, dans une famille ... [illegible]

On demande

UNE INSTITUTRICE française pour donner des leçons ... [illegible]
No 27 Prytania, en ... St-André.

Avis.

La soussignée, veuve de John Geo. Wagner, a l'honneur d'annoncer au public qu'elle a pris la suite des affaires de feu son mari, et qu'elle continuera à exploiter le magasin de chaussures situé au coin des rues Urquhart et Dauphine. ... [illegible]
MARY WAGNER.

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

Stockton House,
A LA BAIE SAINT LOUIS.

MME STOCKTON ayant transféré son hôtel, près du wharf Jean Martin, ... [illegible]

L'Ancien Méridien,
Au Coin de la rue Bourbon et du Passage de la Bourse.

VIENT d'ouvrir, sous la direction de M. PHILIPPE FOREST ... [illegible]

Baie St-Louis.

MME L. CHABERT prévient ses amis et connaissances que sa maison à la Baie est ouverte ... [illegible]
Adresse: Mme L. Chabert, Baie St-Louis.

HOTEL BOULO,
A BILOXI, MISS.

Cet hôtel, ... [illegible]

HOTEL SHADY GROVE,
A BILOXI, Mississippi.

M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis ... [illegible]

RESTAURANT FRANÇAIS
A LA MOBILE,
TENU PAR J. PAUTRAU,
... [illegible]

Restaurant Cosmopolitain,
... [illegible]

Propositions Avantageuses!

197 et 199 Vieille Levée 197 et 199

EN FACE DU MARCHÉ FRANÇAIS.

MICHEL LION

Fatigué du commerce de détail, se propose d'écouler son magnifique stock,

A N'IMPORTE QUEL PRIX,

pourvu qu'il s'en débarrasse. Le tout se compose d'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS pour hommes et enfants, LINGE DE DESSOUS, CHAPEAUX, MALLES, VALISES, etc.

Le tout doit être écoulé dans 60 jours à partir du 5 juillet; les marchandises sont remarquées de 25 à 50 cents à meilleur marché que le prix coûtant.

C'est une liquidation positive, les COMPTOIRS, VITRINES, GAZ FIXTURES et MACHINES A COUDRE seront cédés à des termes avantageux, l'intention de M. LION étant de commencer une maison de gros.

Théâtre de l'Opéra.

Les musiciens d'orchestre et les choristes qui désirent être engagés à l'Opéra (1873—74) sont priés de passer au bureau, rue Toulouse, pour signer leur engagement.

ETAT
— DE —
L'Atlas Insurance Company
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
158.......... RUE DU CANAL.......... 158

BUREAUX DE L'ATLAS INSURANCE COMPANY,
No 158 de la rue du Canal,
Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Prêt garanti par hypothèque, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées, valant $[illegible]	$[illegible]
Prêts garantis par actions	[illegible]
Propriétés foncières appartenant à la Compagnie	[illegible]
Actions appartenant à la Compagnie	[illegible]
Bons 5-20 des Etats-Unis	[illegible]
Billets sur demande portant 8 pour cent d'intérêt	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
Stock souscrit et responsable	[illegible]
Primes en voies de recouvrement	[illegible]
Intérêt	[illegible]
Mobilier de bureau, coffre-fort et autres items	[illegible]
Montant au State National Bank	[illegible]
Montant entre les mains du Trésorier	[illegible]

PASSIF.

Réassurance, fonds de primes	[illegible]
Billets courants non payés	[illegible]
Actif net	[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
WM. H. STEVENSON, Président.
D. E. TAYLOR, Secrétaire.

Déclaré sous serment et signé par-devant moi, ce 17 juillet, A. D. 1873.
J. G. EUSTIS, Notaire Public.

Officiers :
Wm. H. Stevenson, Président.
D. E. Taylor, Secrétaire.
S. P. Parmly, Trésorier.
Wm. L. ..., Vérificateur.

Directeurs :
S. G. Wilder, Nouvelle-Orléans.
Paul Daubenas, Nouvelle-Orléans.
J. G. Parham, Nouvelle-Orléans.
W. S. Hodges, Nouvelle-Orléans.
... [illegible]
S. P. Parmly, Nouvelle-Orléans.
... [illegible]
George Michell, Nouvelle-Orléans.
William G. James, Nouvelle-Orléans.
Wm. J. Stevenson, Canada.
... [illegible]
Thos. M. Nelson, Chicago, Illinois.

AVIS IMPORTANT
— AUX —
MAITRES DE MAISON
— et —
Aux Consommateurs de Gaz.

LE GAZ RENDU MEILLEUR MARCHÉ QUE LE KEROSENE.

PLUS D'INCENDIES CAUSÉS PAR LA GAZOLINE.

PLUS DE MORTS CAUSÉES PAR LES EXPLOSIONS DE LAMPES.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

Le 1er janvier 1874, dès l'achèvement de la nouvelle usine que cette Compagnie fait construire en ce moment, le prix du gaz, à la Nouvelle-Orléans, dans les limites des quartiers approvisionnés, sera réduit à TROIS PIASTRES PAR MILLE PIEDS CUBES pour tout les consommateurs, moyennant prompt paiement.

... [illegible]

Par ordre des Directeurs,
JACQUES JACKSON,
Président.

J. A. D'HEMECOURT.

CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.
J. A. D'HÉMÉCOURT,
SUCCESSEUR DE E. TURPIN.
98 ... Rue Vieille-Levée ... 98

GRANDE
Fabrique de Candi.

CANDI EN BATONS, ... Sucre, GOMMES, DRAGÉES, LOSANGES, etc., CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICE" du célèbre M. P. Ruch, TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

Splendide Occasion !

Grand Sacrifice de Marchandises.

GUEBLE & NIPPERT,
137 - - Rue du Canal - - 137

DÉCIDÉS à clore leur magnifique stock dans le plus court délai, avant d'ouvrir leur nouvelle maison de GROS, offrent leurs marchandises à 25 0/0 et 50 0/0 au-dessous du prix coûtant.

Grand Bon Marché
— DE —
ÉVENTAILS,
EN-TOUT-CAS
et PARAPLUIES,
CORSETS DE PARIS! CORSETS DE PARIS
GANTS ET PARFUMERIE FINES!
RUBANS, GARNITURES,
DENTELLES!
RUBANS haute nouveauté, pour ceintures.
—POUR MESSIEURS—
CHEMISES devants toile à ... par douz.
CALEÇONS, Mouchoirs, Chaussettes, etc.
PANIERS! PORCELAINES!!
VERRERIES!!!
PARFUMERIES FRANÇAISES de Lubin, Pinaud, etc.

DÉPARTEMENT DE FINANCES,
HOTEL-DE-VILLE,
Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1873.

TAXES DE VILLE.

L'ATTENTION des Contribuables est appelée sur le fait qu'il reste dix-neuf jours seulement (non compris les dimanches) pour payer leurs taxes sans frais.

Après le 11 du courant, l'intérêt et les frais commenceront. Il est préférable de payer maintenant que de payer le lundi ... [illegible]
B. M. TURNBULL,
Administrateur et Intendant des Finances.

Tradesmen's Fire Insurance Co.
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureaux, No. 10 de la rue Commercial, ...
Capital ....$[illegible]
JOHN L. RAINES, Président,
CHAS. E. BENTON, Secrétaire.
— Comité de finances —
Jno. D. Scott, prés. T. S. Barton, G. A. Frazee.
— Directeurs —
T. S. Barton, B. H. ..., D. J. ...,
Jno. D. Scott, Ch. E. Benton, ...,
W. Bercon, John L. Raines, G. A. Frazee,
Jos Holt.
Les livres de souscription ... [illegible]

Avis au Public.

M. ORIGLIASKI ayant obtenu ... [illegible]

Machines à coudre (perfectionnées)
A L'USAGE DES FAMILLES,
DE GROVER & BAKER.

Grand Dépôt du Sud, 107 rue du Canal, ...
Les machines sont vendues ... [illegible]

Mme LEONCE,
DOCTEUR ASTROLOGISTE,
venant de Paris.

A L'HONNEUR d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle vient de transférer son office ... rue DU CANAL, ... entre Rampart et Villeré. ... [illegible]
Rue Bienville ..., Nlle-Orléans.

POUDRE DE LEVAIN
"PARAGON"
De C. H. COLLIN,
DÉPOT: 36, RUE TCHOUPITOULAS.

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par la METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANK, au No. 16 de la rue du Camp, ... DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE ... [illegible]
T. D. VAN HORN, Caissier.

CAFE DE LA ROTONDE
DE
L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents le verre.— Liqueurs de première qualité ... [illegible]

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells,
DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 36, rue Dauphine, ... rue du Canal. ... [illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 1, rue Bourbon, ... Canal. ... [illegible]

98 - - Rue Bienville - - 98
Encoignure Royale.
Le Dr. L. DUPERRON, Dentiste, ... [illegible]

Révolution ! Révolution !
LES DENTS !
... [illegible]
LE Dr. GEO. F. MALONEY, ... [illegible]

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVEE

NORMAN & REISS — Nos. 121 & 123 rue de la Vieille - Levée.

... [illegible]

RUE VIEILLE-LEVEE:
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFE, &c.

Sirops de Fruits
FRAISES,
FRAMBOISES,
MURE,
GROSEILLE,
LIMON,
ORANGE,
ANANAS,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CREME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
VINAIGRE.

A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 22 JUILLET—CLASSE No 17...

66	10	4	25	39	74	45	11	77	20	2	63	26

... [illegible]

PIERRE PAVIA,
CORDONNIER-MÉCANICIEN,
... RUE ROYALE ...
Entre St-Pierre et Toulouse.

CHAUSSURES A VIS, système P. P. de toute ... [illegible]

L'APPAREIL DE BABCOCK,
A INCENDIE.

ECHELLES avec l'Appareil à Incendie ... [illegible]
A. M. GRANGER, Agent-Général,
Au No. 8 de la rue du Canal ...

Succession de DAVID PRETTS.

ATTENDU que le certificat No 112, de ... [illegible]
ISAAC RODRIGUEZ, Administrateur.
Nlle-Orléans, 14 juillet 1873.

MAISON D'ACCOUCHEMENT,
158 rue des Remparts, entre St-Pierre et Orléans.

MME H. BAUMERT, accoucheuse des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, ... [illegible]

PIERRE DUFORT,
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES,
A l'honneur d'informer le public que depuis ... [illegible]

Avis.

LA Société SLOCOMB & BALDWIN étant expirée, ... [illegible]
C. A. SLOCOMB, ... [illegible]
C. P. SLOCOMB.
Nlle-Orléans, 1er juillet.

Propriétés à vendre et à louer.

Bonne Occasion—Grocerie à Vendre.

GROCERIE à vendre, à des conditions avantageuses, une grocerie bien achalandée ... [illegible]
... CAMBON, rue de la Vieille-Levée ...

A LOUER.

LA MAISON No 12, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. ... [illegible]

A Vendre,

A TRES BAS PRIX, Un Moulin à Scie, ... [illegible]
J. W. BURBRIDGE & CO.

A Vendre ou Echanger

POUR une propriété de ville, ... [illegible]

A LOUER.

La maison en briques à étage, No. ... rue ... [illegible]

E. H. REYNES & BRO.
... [illegible]
CHANGE sur Paris, Londres ... [illegible]